

Projet Associatif

De la Mission Locale Du Haut Périgord

Suite à l'Assemblée Générale du 30 juin 2023



L'histoire de la Mission Locale du Haut Périgord	2
Zoom sur la période contemporaine depuis 2018	6
Le contexte en 2023.....	8
Finalités, Missions et Valeurs	11
Moyens, Ressources et Fonctionnement.....	13
« L'offre de services » aux jeunes.....	17
Collaborer avec les Entreprises.....	20
Les chiffres Clefs 2022	22
Plan Stratégique 2023 - 2026	23

L'histoire de la Mission Locale du Haut Périgord

13 novembre 2000 - Sous l'impulsion des élus locaux, avec l'investissement de Michel Karp, conseiller général, et de Monsieur Ricardo, Sous-Préfet de Nontron, la **Mission Locale voit le jour** lors de son assemblée constitutive. Son montage technique a été assuré par Jean Le Touze de la Direction Départementale du Travail et Maité Chabrilange du Conseil Général. La Mission Locale succède à 2 PAIO qui existaient sur Thiviers et Nontron depuis 1995.

En mars 2001, la Mission Locale démarre avec une équipe de 3 salariés, rapidement rejoints par 2 autres en Emploi Jeunes puis au fil des actions mises en œuvre et des dispositifs financés, l'équipe s'étoffera pour se stabiliser en 2015 à 12 ou 13 personnes. À partir de 2021, les moyens complémentaires du Plan de Relance permettront la constitution d'une équipe aujourd'hui de 17 salariés pour 15 équivalents temps plein.

Les trois piliers qui ont accompagné le développement de la Mission Locale :

1. **La proximité de la Mission Locale « au plus près des jeunes »** sur son territoire
2. **La globalité de l'intervention auprès des jeunes** intégrant les dimensions emploi, formation, logement, santé, culture, loisirs...
3. **La volonté des collectivités locales de se doter d'une Mission Locale**

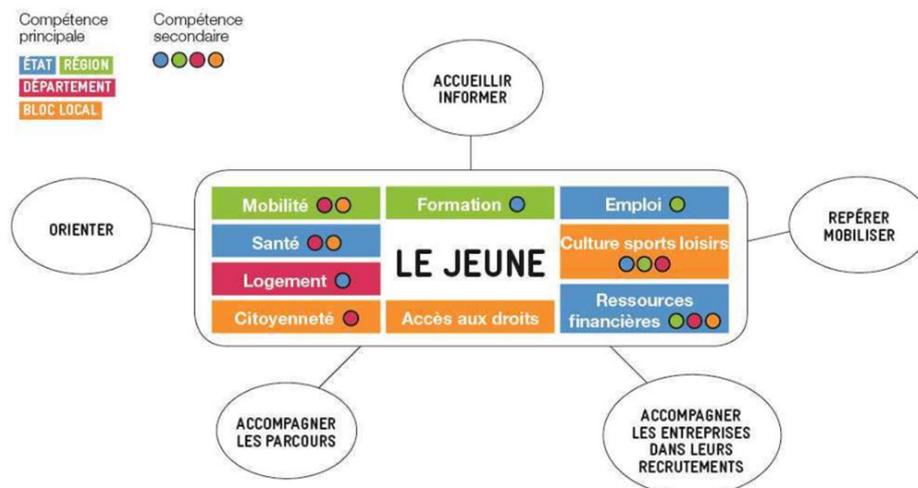
1. **Le choix de proximité** s'est traduit par la mise en œuvre dès 2001 d'un siège à Thiviers et d'une antenne permanente à Nontron, ainsi que 13 points d'accueil délocalisés à disposition des jeunes. Les lieux de permanences ont changé, ont migré en grande partie des mairies vers des lieux plus fréquentés par les jeunes (médiathèques, centre socio culturel, centres médico-sociaux ...). La fréquence et la localisation se sont adaptées au flux des jeunes et à la réalité démographique de chaque communauté de communes. Les évolutions nécessaires, concertées avec les élus locaux, ont toujours été réfléchies en termes de qualité de service aux jeunes mais aussi en termes de rationalisation des moyens de la Mission Locale. En 2023, la **Mission Locale se décline encore sur 13 points différents du territoire** et maintient cette option qui génère des coûts en temps et frais de déplacement **car c'est un élément essentiel de lutte contre l'isolement et la précarisation des jeunes en zone rurale.**

es locaux aussi ont évolué pour répondre à une qualité d'accueil des jeunes et des salariés, afin de s'adapter également aux nouveaux besoins (connexion internet à haut débit, salles pour l'intervention en collectif...). Sur Thiviers, le siège initialement Place de la République, a intégré la Maison des Services en 2005. À Nontron, l'antenne initialement dans la tour « La Mothe », s'est installée Place Paul Bert en 2008. Depuis 2018, les surfaces louées ont augmenté à Thiviers et à Nontron pour une surface totale de 280 m².

2. **La globalité de l'intervention auprès des jeunes** : Emploi, Formation, Mobilité, Santé, Logement, Accès aux droits : il s'agit bien d'aider chaque jeune à grandir, à le soutenir dans la construction de sa vie de jeune adulte, de jeune citoyen. Aujourd'hui cette globalité est affichée par beaucoup d'institutions, **mais en quoi est-ce un mode spécifique d'accompagnement mis en œuvre par les Missions Locales ?**

En tant que service public territorialisé de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, les Missions Locales sont la clé de voûte de la mise en œuvre des politiques jeunesse territoriales en lien avec leur écosystème partenarial.

Schéma du cadre commun de référence des ML adopté en 2018 :



Comme toutes les Missions Locales, celle du Haut Périgord répond aux attentes de ses financeurs pour **déployer les politiques publiques sur sa zone d'intervention** : sa connaissance du territoire, des jeunes et des acteurs présents lui permet d'être dans l'adaptation fine et dans la réussite des dispositifs qui lui sont confiés. Les programmes les plus marquants ont été successivement :

- Le programme des **Emplois Jeunes** jusqu'en 2002
- Le dispositif d'accompagnement **CIVIS** (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale) jusqu'en 2016
- **Depuis 2005**, les ML sont **membres du Service Public pour l'Emploi**.
- La prescription et l'accompagnement des contrats aidés dès 2010 avec les **CAE passerelle** puis les **CAE immersion** et aujourd'hui **PEC ou CIE**
- En 2015, les **Emplois d'Avenir** programme ambitieux alliant emploi et qualification est décliné par la Mission Locale pour **278 jeunes** sur le Haut Périgord.
- En 2015, le **PACEA** (Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie) reconnaît la spécificité et le droit à l'accompagnement des jeunes par les Missions Locales
- En 2016, démarrage de **la Garantie Jeunes**, accompagnement renforcé sur 12 mois dont 2 mois en collectif (modalité nouvelle pour les Missions Locales).
- En 2017, elle intègre la **convention Mission Jeunes** et réactive les collaborations avec **6 agences d'intérim et le FAFTT** (fonds formation du travail temporaire).
- En 2020, elle pilote **l'Obligation de Formation** pour les mineurs, en collaboration avec l'Education Nationale et se saisit des appels à projets de l'État pour le **repérage des jeunes dits invisibles** en développant des actions « hors les murs », dans le programme des Missions Locales de Nouvelle Aquitaine appelé « In System » .
- À partir de 2022, elle intègre **l'ERIP (l'Espace Régional d'Information de Proximité)** labellisé par la Région et elle déploie le **Contrat d'Engagement Jeunes** qui remplace la Garantie Jeunes.

Son positionnement comme **interlocuteur des entreprises** pour l'emploi des jeunes s'est développé au fil des années. La Mission Locale s'est dotée d'un poste de Chargée des relations Entreprises depuis 2010 puis a recherché des fonds européens afin de conserver ce poste après l'arrêt des financements spécifiques de l'Etat. La compétence de la Mission Locale est aujourd'hui reconnue par les entreprises du territoire utilisatrices de ses services pour le recrutement et la stabilisation de jeunes dans l'emploi. La « culture entreprise » de la Mission Locale s'est enrichie.

Aujourd'hui, la Mission Locale participe activement aux initiatives du Club entreprises Haut Périgord, elle est force de proposition au sein du Conseil d'administration du Club pour favoriser le rapprochement Jeunes - Entreprises.

Son positionnement en amont, pendant et après la formation : la Mission Locale favorise l'émergence chez les jeunes d'un projet de formation, qui est rarement une demande spontanée. Elle permet leur concrétisation et leur sécurisation, en maîtrisant les montages financiers qui se sont complexifiés au fil des années. Elle est également en interface entre les besoins locaux et la Région Aquitaine pour rendre possible des processus de formation y compris pour maintenir une offre locale en milieu rural. Pour mémoire, en 2009, l'opération de formation et recrutement **aux Abattoirs de Thiviers** (Arcadie), en 2012, avec **l'entreprise St Michel**, en 2011, une délocalisation de **formation d'aides-soignantes** en lien avec la communauté de communes du Pays de Lanouaille. Elle a également soutenu les chantiers-école de son secteur, avec **l'AFPA** (à Eyzerac, Thiviers.) et avec l'Écocentre du Périgord en 2004 et 2012 (à St Pierre de Frugie, Nontron...). En 2017, la Mission Locale contribue à faire connaître la ressource du **Pôle Excellence Cuir** auprès des jeunes en élaborant une vidéo.

Aujourd'hui, elle **participe à l'élaboration de la commande publique de la Région** et au recrutement des publics pour les actions de sa zone. Elle assure l'accompagnement des jeunes pendant leurs périodes de formation et cette sécurisation des parcours permet d'éviter les ruptures.

Agir au-delà de l'emploi et la formation : la mission locale travaille avec un large réseau de partenaires dans des champs de compétences très larges et répond à des besoins non couverts en mobilisant partenaires et financeurs : ce fut par exemple la création en 2014 du **Point Relais Santé** en mobilisant l'ARS, la fondation Macif, la CPAM et le Contrat Local de Santé, également la création de **2 logements en colocation depuis 2015** pour des jeunes en insertion en partenariat avec Dordogne Habitat. Dans cette globalité d'intervention, la Mission locale a fortement **investi sur les questions de mobilité** (gestion d'un parc de scooters dans le cadre d'un partenariat avec l'association AFAC 24 jusqu'en 2018, mobilisation des aides financières) et **accompagne pour la mobilité au quotidien** (connaître tous les possibles, expérimenter, organiser du transport de jeunes pour des événements, atelier code de la route ...)

Pour répondre aux besoins non couverts, la Mission Locale s'appuie également sur **d'autres réseaux associatifs** ; elle a travaillé avec les bénévoles de « Savoir pour Réussir » pour des jeunes en **situation d'illettrisme** de 2006 à 2010 et avec les **parrains du Pro BTP** de 2005 à 2011. En 2017, elle décroche grâce à la fondation Orange la dotation d'un **parc d'ordinateurs destinés à la formation numérique** des jeunes. En 2021 et 2022, elle équipe 15 jeunes mineurs en ordinateurs portables grâce à la fondation Break Poverty d'Emmaüs.

3. La volonté des collectivités locales de se doter d'une Mission Locale, présente dès la création a été entretenue. Au fil des années, des formes de communication ont été expérimentées tels que le correspondant local de la Mission Locale en 2012, les soirées portes ouvertes à la Mission Locale, des bilans d'activité présentés aux élus par canton dont la pratique s'est perdue puis est revenue en 2017 avec la rencontre des conseils communautaires. En 2017, les statuts ont été adaptés pour permettre une **représentation importante des 4 communautés de communes au sein du Conseil d'administration** (8 titulaires + 4 suppléants). En 2017 également, les collectivités ont été sollicitées pour une augmentation importante de leur contribution pour maintenir les capacités d'intervention de la Mission Locale : malgré un contexte financier tendu, toutes ont répondu positivement pour permettre la poursuite du service de la Mission Locale sur le territoire rural.

Deux autres dimensions sont venues également colorer l'histoire de la Mission Locale du Haut Périgord :

1. L'importance de la parole des jeunes : permettre son élaboration et sa transmission. Depuis sa création, la Mission Locale cherche à favoriser l'expression directe des jeunes et à la transmettre auprès des élus et acteurs locaux. En effet, en rural plus encore qu'ailleurs, les réalités de vie quotidienne des jeunes, leurs projets, sont méconnus, invisibles, absents de l'espace public. Avec près de 900 jeunes accompagnés chaque année, la Mission Locale est en devoir de rendre lisibles leurs réalités. Mais la Mission Locale n'est pas qu'une caisse de résonance de la parole des jeunes. Elle les accompagne dans l'élaboration d'une parole individuelle et collective et favorise l'expression par les jeunes de cette parole élaborée dans l'espace public. Il s'agit de faire vivre aux jeunes une expérience active de leur citoyenneté.

Différentes formes ont été utilisées : Participation régulière de jeunes et leur expression lors des Assemblées Générales, supports écrits de témoignages (parcours de jeunes), des vidéos (la garantie jeunes fait son show, ...). Egalement de **2005-2007** l'utilisation des **Fonds européens Leader** pour un programme d'expression des jeunes sur leur vécu du territoire rural, le **projet « Terres de Jeunes »**. Sur 2 ans, le projet permettra 4 courts métrages avec l'association D'asques et D'ailleurs, un échange avec l'Irlande et 4 débats publics entre jeunes – élus – habitants, sur cette thématique.

Ce projet conçu dans une dimension transnationale avec l'Irlande a été travaillé en collaboration avec le laboratoire Dynamique Rural de l'Université de Toulouse. Cette **collaboration avec le monde de la recherche** s'est poursuivie dans le temps et a permis des passerelles avec d'autres études telles que celle du CESER en 2017, sur la place des jeunes dans les territoires ruraux. Des travaux interrégionaux avec l'Occitanie (Lot et Ariège) devraient déboucher en 2024 sur des universités d'été.

Les évènements que la Mission Locale a porté ou auxquels elle a participé illustrent sa **volonté de faire progresser la prise en compte des jeunes** dans l'espace public et auprès des élus : Journée d'étude mobilité en 2014, Fête Garantie Jeunes en décembre 2015, Semaine Mobilité en 2017, création théâtrale au Nantholia en 2017, journées Construire avec les jeunes proposés par la fédération des centres sociaux et la DDCSPP depuis 2016.

En 2021 et 2022, le **projet Métamorph'ose** conçu avec le Centre Social le Ruban Vert vient s'inscrire dans cette ambition : valoriser la prise d'initiative en mettant en avant le parcours d'habitants du territoire qui ont « osé » se lancer dans une initiative individuelle ou collective, 8 jeunes ont pu embarquer sur cette aventure : création de leur documentaire et réalisation de 3 ciné-débats réunissant plus de 200 personnes (habitants, élus, entreprises...); pour partager leur création et leur propre vision du monde.

Affiche des Ciné-Débat - Projet Metamorph'ose 2022



La Mission Locale favorise également la prise en compte et la **participation des jeunes dans la construction des politiques locales et des politiques de jeunesse** (participation de jeunes sur Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) du Périgord vert, sur l'élaboration des politiques jeunesse des Communautés Communes Isle Loue Avezère en Périgord et Périgord Vert Limousin)

2. L'attention au fonctionnement associatif et la synergie entre élus et professionnels. Pilotée successivement par ses présidents **Michel Karp, Jean Claude Pinault et Martine Peretti**, la Mission Locale est soucieuse de la **qualité de sa vie associative**. Au-delà de la forme juridique commune à toutes les missions locales, la volonté de la mission locale est de construire au sein du conseil d'administration un espace d'information et d'expression ouvert qui permette d'adhérer à un **projet commun et à des valeurs partagées** avec l'équipe professionnelle. Depuis 2005, le Bureau de la Mission Locale composé de 4 élus locaux et de 2 autres administrateurs (proviseur, responsable associatif) se réunit mensuellement avec la directrice, ce qui permet aux élus associatifs d'exercer leur mission de pilotage de proximité.

Cette implication de l'association Mission Locale est perçue comme un atout par l'équipe des salariés. Le **besoin de synergie entre les professionnels et les administrateurs** a été clairement identifié comme un des axes de progrès de la démarche **Qualité de Vie au Travail** conduite en 2015 à la Mission Locale et est revenu lors du travail sur le projet associatif 2022 (le Covid et le renouvellement des élus ayant de nouveau généré de la distance).

Zoom sur la période contemporaine depuis 2018

2018 Validation du 1^{er} **projet associatif** de la Mission Locale, impulsé par Martine Peretti, nouvelle présidente. **Arrêt des Emplois d'avenir** (284 jeunes au total auront bénéficié d'un Emploi d'Avenir entre 2012 et 2018).

Formalisation du **Conseil en Evolution Professionnelle**, confiée pour les jeunes aux Missions Locales et du volet **Compte Personnel de Formation**. Les réformes de l'apprentissage et de la formation professionnelle sont en cours. Le **Plan d'Investissement pour les Compétences 2018-2022** est annoncé.

La Mission Locale participe à la semaine départementale pour la mobilité et à **l'émergence de la plateforme mobilité « Mover »**

Pour l'ouverture de saison de l'espace culturel « le Nantholia », elle permet une **Création théâtrale** avec 7 jeunes.

2019 Mise en danger des Missions Locales par l'Etat sur leurs fondements (expérimentations de fusion entre les Missions Locales et Pôle Emploi) puis sur son financement (via la Garantie Jeunes). Le réseau se mobilise et est entendu.

Adoption du **cadre commun de référence des Missions Locales** fédérant les 360 Missions Locales. Il définit l'identité des Missions Locales, leur mode de gouvernance, leurs valeurs, leurs engagements et il s'inscrit dans la perspective d'une démarche d'évaluation interne de la qualité des actions.

Diversification de notre offre de service par **la multiplication des animations concernant la culture, la citoyenneté et l'environnement** : les journées de bénévolat auprès d'associations locales (Jardins des poètes, Festival de la scène à la rue ...), les journées écocitoyenneté, des mini débats entre jeunes, des échanges avec des Maires avant les Municipales ... mais aussi en intergénérationnel avec le Repair Café à Condat sur Trincou.

2 jeunes en contrat de Service Civique contribuent au travail de la Mission Locale (8 jeunes seront accueillis dans ce cadre entre 2017 et 2022).

Concrétisation des premiers départs à l'international : 20 jeunes partis en Lettonie, en Finlande et Malte avec notre partenaire Sem&Vol (association indépendante du Mouvement Solidarités Jeunesses). 10 à 20 jeunes partent depuis chaque année.

Coanimation du 2^{ème} Forum MET (Métiers Emploi Travail), avec la Communauté de Communes Périgord Limousin et le Club Entreprises : 850 jeunes, et plus de 30 entreprises locales présentes sur l'évènement.

Adhésion au club entreprises XV du Haut Périgord

2020 le programme **In System** permet d'accentuer notre **processus d'innovation et d'adaptation** aux jeunes en développant des interventions dites « hors les murs » pour se faire connaître (présence sur les plans d'eau l'été, les marchés, des festivals...) Animation autour de la BD pour 21 jeunes conçue avec les Amis du Livre.

Puis la tempête COVID vient tout bousculer

Toute l'équipe de la Mission Locale, en télétravail n'a qu'une obsession : **Garder le lien avec les jeunes**, les soutenir, trouver des solutions pour les plus fragiles... Dès la 3^{ème} semaine un programme d'animations en ligne est proposé : 5 ou 6 ateliers par semaine sont animés (pour échanger, jouer, avancer sur son projet professionnel ou préparer ses futurs entretiens...). L'énergie de l'équipe et sa capacité d'adaptation déborde, ses mémos comme « Bouge ton confinement » circulent, près de 700 entretiens, plus de 365 participations aux ateliers sont réalisés.

Sortie du Site internet de la Mission Locale et outillage de communication (stands à nos couleurs, une campagne d'affiche régionale...) **Montée en puissance du travail en réseau au niveau régional** avec l'Association Régionale des Missions Locales.

La nouvelle « Obligation de Formation » se met en place : dès septembre 2020, les Missions Locales sont chargées de l'application de ce droit en articulation avec l'Education Nationale et tous les acteurs concernés (CIO, acteurs du décrochage : Réseau Foquale et Mission de Lutte contre le Décrochage, services sociaux du département, Maison Familiale Rurale...). Le travail de repérage est effectué dans la PSAD locale (Plateforme de Soutien Aux Décrocheurs) pour qu'aucun jeune mineur ne reste sans solution.

Le Plan de l'Etat « # un jeune, une solution », apportant des financements complémentaires à l'embauche des jeunes et pour le renforcement de l'apprentissage, est relayé par la Mission Locale.

2021 Intégration des modalités d'interventions complémentaires : en « **face à face** », **animation collective et à distance** pour répondre davantage aux situations des jeunes dont les plus éloignés. Coté Mobilité, **achat d'un minibus** pour faciliter l'accès des jeunes aux actions proposées (Mission Locale lauréate du Budget participatif départemental)

L'Etat, via le **Plan de Relance** vise le **doublage de la Garantie Jeunes** et finance pour cela 2.8 postes supplémentaires : Pari gagné par la Mission Locale avec 146 entrées en Garantie Jeunes et l'organisation d'ateliers en délocalisé.

La santé des jeunes s'est encore dégradée avec le Covid et les confinements, le mal être s'est accru avec sa déclinaison de pathologies : Sur une enveloppe de la Région, la Mission Locale met en place la **permanence d'écoute psychologique** mensuelle avec une psychologue clinicienne : près de 60 jeunes s'en sont saisis sur 2 ans.

La fête des 20 ans, préparée avec des jeunes, s'est transformée en Mini Édition le 24 septembre 2021 en raison des protocoles sanitaires : une trentaine de participants et des productions audiovisuels et photographiques :

- **« C'est mon parcours »** : une vidéo consultable sur internet et qui met en lumière le parcours et le témoignage de cinq jeunes entre 24 et 33 ans. Le soutien de la Mission Locale est central dans leur parole.
- À cette occasion, une exposition photo/témoignages valorise la parole des jeunes suivis par la Mission locale. Elle est consultable sur son site Internet depuis ce lien : « **A nos 20 ans, les jeunes témoignent !** »

2022 Dans un contexte très particulier avec une demande massive d'emploi et une inquiétude des entreprises pour leur continuité, la Mission locale, en partenariat avec le Club Entreprises XV haut Périgord organise la **Conférence « Comprendre et manager les jeunes générations »**, qui réunit près de 100 participants au golf d'Essendiéras.

Deux ex-directeurs d'agence Orange rejoignent la Mission Locale pour du mécénat de compétences.

Plus que jamais **Accompagner nécessite de mettre les jeunes en position d'être acteur, en situation « de faire »** : d'où les journées écocitoyennes Climat'itude, les ateliers Graf et Slam, les séjours internationaux avec Sem et Vol et l'accompagnement pour la réalisation du film documentaire Métamorphose.

Le contexte en 2023

La crise du Covid a profondément bousculé les repères de chacun et les confinements ont impacté particulièrement les jeunes. De nombreux changements impactent la Mission Locale et son développement :

- La situation de l'emploi et évolution des publics
- Les attentes des jeunes et l'évolution permanente de notre intervention
- La reconnaissance des Missions Locales dans leur spécificité : La démarche de labellisation, le projet de réforme France Travail ...

La situation de l'emploi et l'évolution des publics

Comme ailleurs, le besoin de recrutement des entreprises atteint un niveau élevé sur notre zone et une part de ces besoins reste sans réponse. L'emploi devient plus accessible, y compris parfois les mineurs sans qualification, mais toujours sous réserve de proximité ou de mobilité.

De nombreux jeunes se tournent rapidement vers de l'emploi direct (y compris sur des métiers peu valorisants et peu évolutifs) : ils privilégient une entrée pragmatique, leur besoin d'un revenu et envisagent pour plus tard leur « projet de rêve ».

D'autres expriment le souhait de ne pas aller vers certains métiers (pénibilité, horaires, conditions de travail), ils aspirent à un **nouvel équilibre entre qualité de vie au travail et qualité de vie personnelle**.

Ces évolutions ne sont pas spécifiques aux jeunes, mais paraissent parfois plus marquées chez les jeunes, plus directs dans leur manière de vivre et de s'exprimer.

Les métiers jugés « pénibles » ou posant des contraintes fortes (déplacement, horaires, ...) sont refusés. Certaines représentations subsistent également sur l'image d'entreprises locales et freinent les velléités des jeunes, dans l'agroalimentaire notamment.

Tous les jeunes accueillis à la Mission Locale ne maîtrisent pas les codes de l'entreprise : il y a un vrai travail à mener sur les savoir-être des jeunes (compréhension des attendus, ponctualité, communication, posture ...) mais du côté des entreprises, un changement est parfois nécessaire pour que l'accueil des jeunes soit travaillé et parfois assoupli. La Mission Locale peut accompagner ce changement.

Il reste complexe de mettre en concordance le temps court du poste à pourvoir (souvent 2 à 3 mois) et l'employabilité de jeunes qui prend souvent plus de temps (parfois jusqu'à 2 ans).

Enfin, la démographie du territoire baisse malgré la volonté de faire s'installer des familles sur le territoire (plans locaux d'urbanisme intercommunaux en cours) et une arrivée post covid de néo ruraux.

Ces évolutions se traduisent pour la Mission Locale par :

Une **baisse des nouveaux jeunes** accompagnés en Mission Locale. (-12 % en 2022) Un **rajeunissement du public** (+10% de jeunes mineurs) et la venue de **jeunes déjà salariés** avec une demande d'évolution professionnelle pour réaliser leur projet.

Bien consciente qu'elle ne peut répondre seule aux besoins des entreprises et qu'il n'existe pas de réponse magique dans la transformation actuelle des rapports au travail, La Mission Locale se concentre aujourd'hui sur tout ce qui peut rapprocher les **jeunes des entreprises (découverte, échanges, visites ...)** mais aussi pour **permettre aux entreprises de découvrir les potentiels des jeunes, de s'adapter pour leur faire une place**. L'enjeu est de construire une **confiance réciproque jeunes / entreprises**. Ce partenariat de proximité avec des employeurs « complices » qui s'engagent, à ses côtés, pour la réussite des jeunes s'illustrent aujourd'hui par de nouvelles modalités (petits déjeuner jeunes-entreprises, semaine de visites, journée sportive commune, Forum métiers ...).

L'évolution permanente de notre intervention pour répondre aux attentes des jeunes

Depuis 2018, nous avons été amenés à **diversifier notre offre et nos modalités d'intervention pour intéresser et mobiliser** les jeunes qui viennent à la Mission Locale, permettre leur **mise en mouvement et leur reprise de confiance**.

Nos propositions doivent être « non descendantes », faire vivre des expériences, des rencontres avec des personnes, permettre aux jeunes d'être en situation de faire et parfois d'être à l'origine de l'animation. Nos propositions intègrent un « aller vers » les partenaires (entreprises, associations...) pour une découverte par les jeunes des ressources qui les entourent et pour multiplier les opportunités.

Ces évolutions portent sur les thématiques (éco-citoyenneté, découvrir son territoire.), sur les moyens utilisés (Escape Game, casques virtuels...), avec de nouvelles modalités de communication : L'application téléphonique **L'inscription** donne accès à toute l'offre d'ateliers de la Mission Locale.

Emblème de la diversification, **le jardin participatif « Les jeunes poussent »** démarre au printemps 2022 attendant au siège de la Mission Locale à Thiviers ; ouvert tous les lundis. Il est un espace de parole entre jeunes et de construction de leur parcours dans une relation différente avec les professionnels de la Mission Locale. Le jardin est également un support pour la découverte des métiers du vivant, rencontre avec des acteurs du territoire (maraichers, arboriculteurs, animateurs nature)

Au 1^{er} mars, le dispositif du Contrat Engagement Jeunes vient remplacer la Garantie Jeunes. Il transforme les conditions d'engagement (obligation de 15 h d'activité hebdomadaire) et la forme (arrêt de l'accompagnement en groupe sur plusieurs semaines). Lancé de manière tardive, non finalisé sur les procédures, il semble un dispositif peu attractif pour les jeunes actuels, notamment des zones rurales (soucis de mobilité malgré les déplacements de l'équipe, utilisation du numérique insuffisante pour construire une mobilisation.). Cela a engendré un stress et de la fatigue dans l'équipe.

Là encore, la Mission Locale a su s'adapter pour déployer le CEJ en 2022 en un outil utile pour les 154 jeunes entrés à cette date sur le dispositif. Le CEJ se décline aujourd'hui sur une offre de **trois ateliers hebdomadaires** sur Nontron et Thiviers **ainsi que deux ateliers par mois en site délocalisé**. Les jeunes expriment leur satisfaction d'avoir le choix pour tenir leur engagement à partir des besoins qu'ils ressentent.

D'autres évolutions sont perceptibles :

Les freins de la mobilité se sont accentués, la période de pandémie a retardé le passage du permis de conduire (38 % des jeunes accompagnés ont leur permis en 2022 contre 53% en 2018). Celui-ci se réussit très rarement la première fois, ce qui augmente le coût et allonge les délais d'obtention. Mais la résolution du moyen de déplacement ne résout pas tout : Certains jeunes se posent des barrières, telles des limites à ne pas dépasser. **Un véritable apprentissage à la mobilité est à inventer** « pour nous, rien n'est possible, il n'y a pas de transport ». Si la mobilité n'a pas été vécue dans l'enfance, avec les familles, elle ne jaillit pas spontanément à 18 ans, elle s'apprend comme le vélo ou la natation. La Mission Locale s'engage sur ces apprentissages.

L'omniprésence du numérique dans le quotidien et le **risque d'exclusion d'une partie des jeunes par manque de maîtrise des démarches administratives à distance** interpellent la Mission Locale. Elle initie des **ateliers numériques** pour accompagner les jeunes dans des pratiques plus sécurisées (avec la notion d'e-réputation) et dans la maîtrise de démarches d'accès aux droits via internet (CPAM, CAF, Pôle Emploi...) Mais elle se heurte au ressenti des jeunes qui pensent ne pas en avoir besoin car ils pratiquent au quotidien les réseaux sociaux sur leurs smartphones.

La reconnaissance des Missions Locales dans leur spécificité : Labellisation, Réforme annoncée de France Travail

Une **démarche de labellisation** a été décidée par le réseau national pour qualifier et sécuriser le travail spécifique des Mission Locales. Elle est déclenchée en 2023, en s'appuyant sur le « cadre commun de référence » adopté dès 2018. Les notions d'accompagnement global et l'ancrage territorial y est fortement affirmés. La labellisation engendrera la mise en place des processus d'amélioration continue au sein de chaque

structure. Les outils d'auto-évaluation puis les audits externes sont désormais à disposition. Toutes les Missions Locales sont attendues pour un démarrage de leur labellisation avant fin 2024.

Le projet FRANCE TRAVAIL présenté en 2022 par le Haut-Commissaire à l'Emploi et à l'Engagement des Entreprises, a pour objectifs « de rendre plus fluide et lisible l'accompagnement pour les demandeurs d'emploi, et d'organiser celui-ci au plus près de leurs lieux de vie pour lutter contre une exclusion grandissante, avec pour but ultime le plein emploi ». Ces objectifs ne peuvent être que partagés par tout citoyen mais les Missions Locales se sont inquiétées sur les moyens retenus pour y parvenir.

En Nouvelle Aquitaine, 39 missions locales se sont groupées pour questionner sur la réalité de vraies stratégies territorialisées, soutenues par les élus des collectivités territoriales, pilotes des Missions Locales :

- **Refuser le projet d'algorithme d'orientation**, qui déshumanise, nie les capacités des jeunes à **choisir** librement leur accompagnateur.
- **Reconnaitre au réseau des Missions Locales le rôle d'animateur et de porteur de projets autour des questions de jeunesse** afin de mettre à profit son expertise et son savoir-faire uniques acquis tout au long de ses 40 ans d'accompagnement des jeunes
- Confier le portage du Contrat d'Engagement Jeune au seul réseau des Missions Locales afin de mettre fin à la mise en concurrence avec Pole Emploi.
- **Préserver l'autonomie du réseau des Missions Locales dans sa stratégie partenariale**, notamment avec les employeurs, pour ne pas nuire à son agilité
- **Garder l'appellation « Missions Locales »** identifiée aujourd'hui par la majorité des jeunes, et des acteurs du territoire et non l'appellation « France Travail Jeunes ».

En Dordogne et sur le Haut Périgord, un travail important d'information et sensibilisation des élus a été mené : **35 communes et 3 communautés de communes** ont adressé une motion commune au préfet. **Les députés et sénateurs**, ainsi que le **Conseil Départemental** ont manifesté leur soutien aux demandes des Mission Locales. Les Jeunes et les partenaires ont été également invités à s'exprimer.

En octobre 2023, le projet de Loi pour le Plein Emploi est en cours d'examen par l'Assemblée nationale et l'Union Nationale des Missions Locales a multiplié les rendez-vous ministériels et avec les élus afin d'obtenir des amendements des textes.

Dans ce contexte mouvant, en mai 2022, la Mission Locale a choisi de travailler à l'actualisation de son projet associatif en priorisant la redéfinition de ses priorités pour les années 2023 à 2026.

Pour cela, elle a fait appel au **Dispositif Local d'Accompagnement** pour soutenir la démarche.

La méthodologie d'accompagnement retenue a été axée sur la contribution des acteurs internes de l'association afin de se mobiliser sur les orientations de projet de l'association. Il était important que chacun, administrateur, professionnel, contribue à la réflexion. Des jeunes ont été associés au groupe Projet (3 participations) et lors d'une séance qui leur a été dédiée (4 jeunes). M. Stéphane Toustou, consultant, a accompagné la démarche de juin 2022 à juin 2023 Pour aboutir à la rédaction des orientations stratégiques, adoptées par l'Assemblée Générale du 30 juin 2023

- 1 séance avec le bureau de l'association
- 2 séances intégrées à l'Assemblée Générale et du 30 juin 2022 et du 30 juin 2023
- 2 séances avec l'équipe salariale
- 1 séance avec les membres du CA
- 1 séance avec les membres du CA et l'équipe salariale
- 4 séances du groupe Projet associatif (5 salariés, 2 jeunes, 2 administrateurs, 1 direction ML voisine, 1 autre élu local)
- 1 séance spéciale jeunes
- 1 séance avec la présidence et la directrice

Ce travail a permis de confirmer et préciser le public, les missions, les valeurs et principes d'intervention de la Mission Locale.

Finalités, Missions et Valeurs

Les finalités

« La finalité de l'action de chaque mission locale est de renforcer l'accès à l'autonomie des jeunes en répondant à leurs besoins et attentes dans les champs de l'emploi, la formation / qualification, l'accès aux droits sociaux, de la citoyenneté et de la participation, du logement, de la santé, du transport et de la mobilité, de l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs... » *(Extrait du cadre commun des Missions Locales en 2018)*

Les textes fondateurs qui définissent les Missions locales¹ :

- **Le rapport de Bertrand Schwartz** sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 1981
- La Charte nationale des Missions Locales « **Construire ensemble une place pour tous les jeunes** » adoptée en 1990
- **Le Protocole 2010** des Missions Locales
- **Le cadre commun de référence**, adopté en 2018

Le public et les missions

La Mission Locale du Haut Périgord est **accessible à tous les jeunes qui le souhaitent**, en demande d'aide sur leur situation sociale et / ou professionnelle. C'est une valeur avec laquelle l'association ne transige pas. Les statuts rappellent seulement les critères d'âge (16 à 25 ans inclus), de déscolarisation ou en cours de déscolarisation, et de présence sur le territoire.

Les publics scolaires du territoire en termes d'information et de sensibilisation qui peuvent bénéficier des actions de la Mission Locales sur les métiers (forum...) ou thématiques (mobilité, prévention santé...)

Des évolutions possibles : **L'élargissement du public aux 25 ans / 30 ans** est une perspective au niveau national au regard de l'âge moyen d'accès à l'autonomie qui se décale.

D'autre part, l'animation d'Espaces Régionaux d'Information de Proximité (**ERIP**), espaces d'accueil, de première information, au service de tous, proposant des ressources sur les métiers, la formation et l'emploi, vient élargir le public bénéficiaire, **sur ces actions spécifiquement, à tous les publics : tous demandeurs d'emploi, salariés, scolaires.**

Si **l'insertion professionnelle** est un objectif majeur de la Mission Locale du Haut Périgord, la structure considère comme incontournable et nécessaire de pouvoir **intervenir sur l'ensemble des problématiques auxquelles sont confrontés les jeunes**. Cette mission est à **mener en coopérant avec tous les acteurs** concernés par l'action auprès des jeunes.

Les missions formulées par l'équipe et les administrateurs en 2023 :

- Accompagner des jeunes dans leurs projets
- Accompagner les jeunes à l'autonomie et à prendre leur place de citoyen
- Accueillir de manière inconditionnelle et de qualité
- Faire se rencontrer, mettre en réseau, créer du lien social entre jeunes et entre les jeunes et les acteurs du territoire
- Permettre la découverte et l'interconnaissance entre les jeunes et l'entreprise

¹ *BERTRAND SCHWARTZ. L'INSERTION. PROFESSIONNELLE. ET SOCIALE. DES JEUNES. RAPPORT AU PREMIER MINISTRE* septembre 1981. LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

- Faire connaître les réalités des jeunes
- Sensibiliser les élus aux besoins et enjeux de la jeunesse
- Être un élément moteur des réseaux partenariaux autour de la jeunesse
- Développer une fonction d'expertise et d'innovateur autour de la jeunesse

Nos principes et nos valeurs

La Mission Locale est,

Pour le jeune : l'accompagnateur du jeune de 16 à 25 ans sorti du système scolaire pour l'aider à élaborer sa capacité d'agir et son autonomie

Pour l'entreprise : le meilleur préparateur au recrutement de jeunes salariés et à l'apprentissage de la posture de salarié dans l'entreprise

Pour le territoire : le révélateur du potentiel de richesses, de projet et de dynamique sociale et économique portées par les jeunes

Pour le service public : le fournisseur de services attiré pour soutenir l'éducation citoyenne du jeune et son évolution dans la société qui l'entoure

Adhérent aux valeurs de l'éducation populaire, la Mission Locale agit avec une éthique professionnelle :
« Ecouter sans juger / Proposer sans imposer / Accompagner sans assister / Ne pas penser à la place du jeune ».

Ces valeurs partagées par l'équipe des professionnels et les administrateurs se traduisent dans la relation aux jeunes par les principes suivants :

- L'accueil de tout jeune en demande
- Une ouverture d'esprit, égalité de traitement et lutte contre les « a priori »
- Le respect de la personne et l'empathie
- L'**individualisation** (un jeune, un parcours, un accompagnement)
- Le parti pris des capacités de chaque jeune et l'attention à son « Pouvoir d'agir »
- La **démarche prospective** (tout jeune est en évolution permanente et en construction de son devenir)
- Le **respect des informations confiées** et de la **relation de confiance** construite avec le jeune
- La proposition **d'un conseiller référent par jeune** mais également l'intervention d'autres professionnels de la Mission Locale pour élargir le soutien et l'apport au jeune (santé, création d'entreprise, soutien dans les démarches ...). C'est une équipe et **une compétence collective au service du jeune**.
- La nécessité de **favoriser l'entre pairs** (entre jeunes) par la dimension collective afin de développer la solidarité, lutter contre l'isolement et permettre l'expérience de faire ensemble, de se dépasser ensemble.
- Des espaces aménagés pour les jeunes où ils aient plaisir à se retrouver.

Ces valeurs colorent également l'exercice de notre métier et se traduisent par :

- La maîtrise du métier et la recherche permanente de la qualité d'intervention
- Un engagement fort, individuel et collectif des professionnels de l'équipe
- La connaissance fine du territoire
- La mise à niveau continue des connaissances et compétences
- La transmission des savoirs entre professionnels
- La bienveillance entre professionnels au sein de l'équipe et avec les partenaires
- Le besoin de recourir à d'autres acteurs et leur reconnaissance

- La mobilisation de tous les moyens et l'activation des réseaux
- L'accès et la circulation de l'information
- La fiabilité des informations saisies et des résultats communiqués
- La confidentialité des données concernant les jeunes et la recherche de l'accord des jeunes pour toute transmission
- La protection des données personnelles traitées (RGPD)

Née de la volonté d'élus locaux, la Mission Locale du Haut Périgord collabore avec eux La Mission locale doit porter dans la durée une démarche spécifique d'information des communes et des communautés des communes. Il s'agit d'expliciter sa mission, son action de terrain mais aussi sa capacité à contribuer activement au traitement des questions de jeunesse sur le territoire. La **Mission Locale est déjà un des outils de politique jeunesse des communautés de communes**. Les élus peuvent faire appel à la Mission Locale et mobiliser ses compétences et l'expérience de l'équipe. Des coopérations peuvent être décidées avec eux, en interne dans les instances de l'association, ou en externe dans des espaces de concertation, pour soutenir des « Politiques jeunesse » à construire sur le territoire. En retour, l'association pourra attendre **des communes, des intercommunalités, qu'elles soient des relais actifs auprès des jeunes**.

Moyens, Ressources et Fonctionnement

Ressources Humaines et Gouvernance :

Les ressources humaines et leur organisation

L'équipe de la Mission Locale se compose en novembre 2023 de **17 salariés** (15.2 Equivalents Temps Plein) répartis sur 2 sites à Thiviers et Nontron : 10 conseillers/ères, 2 animateurs, 4 administratives / chargées d'accueil, 1 directrice.

6 conseillers interviennent sur l'accompagnement global et délocalisé et 4 sont davantage spécialisés sur la relation entreprise ou l'animation et la coordination du CEJ.

Du côté des Instances représentatives du personnel, la Mission Locale dispose d'un CSE avec 2 déléguées et a négocié depuis 2022 sur une charte de télétravail permettant 2 jours par mois de travail administratif à distance.

Organigramme septembre 2023

Conseillers :

- **Patricia DAVID** (Thiviers, Excideuil, Savignac + chargée de Projet Formation)
- **Julie PEYRILLOU** (Thiviers, Jumilhac - la Coquille)
- **Priscille ADAMS** – (en congé parental)
- **Emmanuelle VADEZ** – (Thiviers, Lanouaille, Payzac)
- **Céline DUDOGNON** (Nontron, Brantôme, Champagnac, St Pardoux)
- **Anna MARTIAL** (Nontron, Mareuil, Piègut Pluviers)

Conseillers avec mission spécifique :

- **Estelle FOSSECAVE** – chargée des **relations entreprises**
- **Angélique LAPEYRONNIE** – CEJ et animation CEJ
- **Fabien COUSSY** – CEJ et animation CEJ
- **Baptiste MARCETEAU** - animation ERIP

Pôle Animation et communication :

- **Olivier POLLET**, animateur et Chargé de communication
- **Mélodie LICOINE**, animatrice
- **Marie MEUNIER** chargée d'accueil et d'animation à Thiviers
- **Laura MINGUEZA** Chargée d'accueil et d'animation à Nontron

Pôle Administratif :

- **Hélène PECH** – assistante CEJ
- **Sophie DEBORDES** –assistante de direction et de gestion

Pôle Direction :

Christine FRAUX – directrice



La gouvernance

Un Bureau de 6 membres qui se réunit tous les mois

- Présidente :** **Mme Martine PERETTI**, Communauté de Communes du Pays Isle Loue Auvézère
- Vice-Présidente :** **Mme Juliette NEVERS** Conseillère Départementale du canton du Périgord Vert Nontronnais
- Trésorier :** **M Jean Marie GAUDOUT** Solidarités Nouvelles Face au Chômage
- Secrétaire :** **M. Francis MILLARET** Communauté de Communes Dronne et Belle
- Membre :** **M. Francis CIPIERRE** Communauté de Communes du Pays Isle Loue Auvézère
- Membre :** **Mme Sophie GUERLAIS**, Provisure des lycées Portes d'Aquitaine et Chardeuil

Un Conseil d'Administration de 21 membres, qui se réunit 4 fois par an :

Pour le Collège des Elus des Collectivités Territoriales :

- **Mme Juliette NEVERS**, Conseillère Départementale, canton de Nontron
- **Mme Colette LANGLADE**, représentant le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine ou son suppléant Nicolas PLATON
- **Mme Martine PERETTI et M Francis CIPIERRE** Délégués de la Communauté de Communes du Pays Isle Loue Auvézère en Périgord
- **M. Stéphane FAYOL et Mme Christine DEGLANE** Délégués de la Communauté de Communes Périgord Limousin
- **M. Francis MILLARET et M Alain OUISTE**, Délégués de la Communauté de Communes Dronne et Belle
- **M. Pierre PEYRAZAT et M Gérard CHAPEAU** Délégués de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais

Pour le Collège des Services de l'Etat :

- **M ou Mme, Sous-Préfet de Nontron**
- **Mme la Directrice de la DDEETS PP**, ou sa représentante **Mme Mariette LAVIGNE**
- **Mme Sophie GUERLAIS**, Provisoire des Lycées Portes d'Aquitaine et Chardeuil, représentant de la Direction Académique des Services de l'Education Nationale
- **M. Stéphane NADE, Directeur du Pôle Emploi Nontron**

Pour le Collège des Partenaires Economiques et Sociaux :

- **Mme Barbara CAMUS, Claudette intérim**
- **M Ambroise LEMASSON, AL studios**

Pour le Collège des Associations et Organismes concernés par les Jeunes :

- **M. le Président de l'ADIL 24** ou sa représentante **Mme Frédérique FRISON LEFEVRE**
- **Mme Marie Pierre BARRIS**, Responsable de l'Unité Territoriale DGA SP de Nontron
- **M. Stéphane CHANTELOUP**, Directeur adjoint MECS ADSEA 24 à St Jory
- **M Jean Philippe LASFARGUES**, Directeur du Centre Socio Culturel le Ruban Vert
- **M Jean Marie GAUDOUT**, Solidarités Nouvelles Face au Chômage,

Le Budget La Mission Locale fonctionne en 2023 exclusivement grâce à des fonds publics pour un montant de subvention autour de 800 000 €. L'Etat est le premier financeur (68 % en 2022) avec 50% des fonds en subvention socle et 50% soumis à objectifs. Puis viennent les collectivités territoriales (Région à 12%, Département à 4%, Communautés de communes à 11%) ainsi que les actions spécifiques (Pole Emploi à 3% ,l' ARS à 1%) .

Des locaux et des équipements

Les locaux : la Mission Locale est locataire des collectivités sur **2 lieux permanents** pour le siège à Thiviers (au sein de la maison des services) et l'antenne à Nontron (Place Paul Bert) respectivement de 197 m² et 83 m².

Ces locaux sont bien identifiés par notre public et sont proches de partenaires même s'ils ne sont pas sur des axes de passage des jeunes et peu visibles.

Sur Thiviers et Nontron, la problématique majeure des locaux reste leur manque d'isolation ce qui nuit aux conditions de travail et d'accueil surtout en période de chaleur. Les obligations en termes de réhabilitation des bâtiments publics vont prévoir ces travaux mais avec un échelonnement qui ne permet pas de réponse proche.

Les espaces communs autour des locaux de la Mission Locale dans la Maison des services et à Nontron sont très régulièrement utilisés pour des animations.

Pour les permanences extérieures et les animations délocalisées, la Mission Locale sollicite des collectivités ou partenaires en capacité de mettre à disposition une salle et pour les permanences : un bureau, une connexion internet, un accès au téléphone et à une imprimante. Ces mises à disposition gratuites rendent possibles les délocalisations.

Les équipements informatiques : Au fur et à mesure des années, la Mission Locale a constitué un parc informatique pour les salariés (19 ordinateurs fixes et portables) mais aussi à disposition des jeunes (18 ordinateurs fixes et portables en accès libre et pour les ateliers). Elle s'appuie sur son prestataire de maintenance informatique pour assurer les exigences de sécurité et la performance des connexions afin d'assurer une qualité de travail et de service aux jeunes.

Des outils de communication : La Mission Locale dispose d'une plaquette à destination des jeunes présentant les services, d'un rapport annuel en 200 exemplaires diffusé à l'assemblée générale puis tout au long de l'année. Elle adresse tous les mois sur ses points de permanences un rappel des évènements du mois. Via son logiciel d'activité Imilo, elle peut communiquer avec les jeunes en nombre pour des invitations à des forums, recrutements, évènements. La communication par mail et sms avec le public se développe également. Depuis 2020, elle dispose d'un site Internet, d'une communication quotidienne sur Facebook et Instagram. Depuis 2022, l'application « l'Inscription », accessible sur le portable de chaque jeune leur permet de découvrir et s'inscrire sur les ateliers, évènements, animations et découvrir les offres d'emploi, accessible via l'application Ma Mission Locale (création mutualisée via l'association régionale des Missions Locales).

Membre actif de plusieurs réseaux, la Mission Locale n'est pas isolée, elle est membre du réseau national des Missions Locales (**Union Nationale des Missions Locales**) et du réseau régional (**Association Régionale des Missions Locales**). Elle participe activement au collectif de directions des Missions Locales de Dordogne. Sur son territoire, elle est membre du **Groupe d'Action Local Leader** animé par le Pays.

Principaux partenaires de la Mission Locale

Axe Orientation - Formation

- Le CIO Périgueux- Nontron, la Mission de Lutte Contre le Décrochage et le Réseau Foqale
- Les 4 Lycées et 6 collèges de la Zone
- Les MFR Thiviers et Nontron
- Le Comité Local Ecole Entreprises (CLEE en redémarrage)
- Les organismes de formation : MFR, AFPA, CFP Les Jarrijoux, AFAC (Amorce de parcours) ABSKILL (ex Fauvel), GRETA,...
- L'ESRP, ESPO et ESAT Clairvivre (Travailleurs Handicapés)

Axe Emploi et alternance

- Pôle Emploi
- Le Club Entreprises Haut Périgord :110 entreprises ; ML Membre du CA
- 94 employeurs : entreprises et collectivités locales (base IMilo 2022)
- 7 agences d'intérim (Artus, Triangle Intérim, Start People, Proman, Claudette, Reflex, Profil)
- Partenariat avec organismes d'Insertion par l'Activité Economique (ALAIJE, AFAC, Interm'aide, Cheval Nature, ...)
- Les CFA et les chambres consulaires ; Nouvellement avec les CFA ADAPSA Santé, CFA du Greta et AFPA alternance, l'IFRIA (agroalimentaire)
- Trajectoire (PLIE à Thiviers et Nontron)
- Le Conseil Départemental de Dordogne pour les clauses d'insertion
- Les GEIQ : GEIQ agriculture, GEIQ bâtiment
- Le Groupement Employeurs des Métiers

Axe Santé :

- Professionnels de santé en lien avec le Point Relais Santé
- Le Centre d'examen de santé de la CPAM et la CPAM
- L'Hôpital de Nontron et Vauclaire
- France Addiction ex 'ANPAA (addictologie)
- Les Centres de Santé Sexuelle (ex centres de planification)
- Les Centres Medico Psychologiques de Thiviers, Brantome et Nontron (CMP)

- Les GEM de Nontron et Excideuil (Groupes d'Entraide Mutuelle)
- Le FIPS à Sarlat (jeunes avec RQTH)
- La MDPH (participation commission 2 fois /an)

Axe mobilité :

- AFAC 24 : location de Scooters.
- Conseil Départemental 24 : FAJ mobilité (cartes carburant, billets SNCF...)
- Les associations à vocation internationale : Sem et Vol, Francas

Axe logement :

- Périgord Habitat (Portage d'un appartement en colocation sur Thiviers)
- Partenariat avec ADIL 24 : infos logement et animation ateliers

Axe Citoyenneté / Culture

- Les Tiers Lieux du territoire (Le Sonneur à st Pierre de Frugie, les ateliers synaptiques à St Pardoux, Atlas 24 à Nontron (Espace de Vie Sociale), L'Hangare à Thiviers
- Partenariat avec les ressourceries Tricycle enchanté et Récrea'thiv '
- La CAF (« projet jeunes ») et commission jeunesse du schéma départemental des familles
- La Ligue de l'Enseignement pour le Service Civique
- Le Centre Socio Culturel le Ruban Vert (Mareuil et Brantome) et avec la fédération des centres sociaux de Dordogne
- Le Nantholia et le Chaplin (Thiviers) : théâtre
- Le PNR Parc Naturel Régional
- Secours Catholique (Boutiques solidaires à Nontron et Mareuil), les Restaus du Cœur à Thiviers et la Croix Rouge (bénévolat de jeunes et aide alimentaire) et Epicerie sociale de Nontron
- Partenariat avec Emmaüs Connect (Réussite connectée : équipement de jeunes en ordinateurs)
- Partenariat avec Orange (mécénat de compétences en 2022)

Axe Jeunesse

- Les services jeunesse des collectivités (CCILAP, CCPL et Dronne et Belle dont PIJ à Brantôme)
- Les cinémas de Thiviers et Nontron

Axe accompagnement social

- Les **travailleurs sociaux de l'UT de Nontron et Ribérac**, dont l'Aide Sociale à l'Enfance
- Les éducateurs Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Les **4 MECS** (Maisons d'Enfants à Caractère Social) du secteur à St Jory de Chalais, Jumilhac, Nontron et Rudeau Ladosse.
- Version Lili, esthéticienne sociale
- L'Atelier Budgétaire
- France Service
- Le GREF (apprentissage du français)

« L'offre de services » aux jeunes

La Mission Locale propose : des services permettant l'aide, l'information et le conseil, l'orientation et l'accompagnement dans la durée, dans 9 domaines complémentaires :

L'Orientation professionnelle

- **Aider le jeune à construire et mettre en œuvre son projet professionnel** via des entretiens, des ateliers d'orientation, des visites (entreprises, organismes de formation ...), des PMSMP (stage

en entreprise pour découvertes et confirmation), des rencontres de professionnels – employeurs, etc.

- **Mobiliser les ressources nécessaires** : rechercher les « prestataires » (entreprises d'accueil, prestataires de services, prestataires de formation...). Aider la personne à choisir, notamment en s'assurant de la qualité de la prestation. Assurer la médiation avec les acteurs susceptibles de faire avancer le projet : employeurs, entreprises susceptibles d'accueillir ou de recruter, prestataires, financeurs, autres partenaires. Fluidifier la réalisation du projet : Prise en charge de la complexité (notamment administrative) Réponse rapide aux difficultés/aléas qui surviennent dans la mise en œuvre.

La Formation :

Faciliter et mettre en œuvre l'accès à la formation (pré-qualifiant, initiale, professionnalisant-qualifiante) en assurant la mission de **Conseil en Evolution Professionnelle** auprès de notre public (Droit inscrit dans le code du travail depuis 2019) :

- **Inciter le jeune à se former** : Information sur les voies de formation (alternance, formation continue) ingénierie (montage financier et technique), utilisation compte CPF
- **Faciliter l'accès à une formation** : ateliers préparatoires, entretiens préalables à la formation, aide à l'accès à une aide financière, aide aux démarches administratives,
- **Mobiliser les moyens et les partenaires de formation** (sans se limiter au local)
- **Assurer un suivi et Formation et Post formation**

L'Emploi : Soutenir le jeune dans sa recherche d'emploi ou création d'activité

- **Aider le jeune dans sa recherche de travail** : création d'espace Pôle Emploi, recherche et lecture d'offres, candidatures, consultation de sites utiles pour la recherche d'emploi...
- **Préparer le jeune à présenter une candidature et au processus d'embauche** : élaboration de CV, lettre de motivation, simulations d'entretien.
- **Créer les conditions de rencontre des jeunes et des employeurs** : job dating intérim, forums emploi, visites d'entreprises, petits déjeuners d'interconnaissance
- **Informé le jeune sur les dispositifs d'insertion vers l'emploi** (apprentissage, contrats aidés, immersions en entreprise ...)

Création d'activité

- **Soutenir les jeunes qui ont un projet de création d'activité**
- **Proposer un accompagnement** individuel ou collectif, en interne ou par des partenaires
- **Faciliter l'accès à l'information et aux acteurs concernés** (chambres consulaires, ADIE, couveuses d'entreprises ...)

L'Accès aux droits et la citoyenneté

- **Accompagner les jeunes qui ne se sentent pas forcément légitimes à participer au fonctionnement démocratique du pays et à participer à la vie de la « Cité »**
- **Promouvoir les actions qui permettent aux jeunes de retrouver le sens de l'engagement pour un bien commun.** (Bénévolat, Service civique, vie associative, ...)
- **Informé et aider le jeune dans son accès aux droits**
- **Développer des actions de sensibilisation au droit et promouvoir la compréhension du fonctionnement des institutions par les jeunes**
- **Accompagner le jeune dans ses démarches administratives de tout type**
- **Sensibiliser les jeunes aux enjeux de l'égalité, particulièrement entre les femmes et les hommes et de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme**

La Santé

- Proposer une écoute spécifique dans le cadre du Point Relais Santé
- Sensibiliser les jeunes aux problématiques de santé et de prévention (éducation à la santé, accès au bilan de santé)
- Expérimenter des pratiques d'activités physiques avec des intervenants locaux
- Faciliter l'accès aux jeunes auprès des partenaires et prestataires de services de santé (régularisation des droits et accès aux mutuelles, aide aux démarches RQTH, relais vers associations d'addictologie, planning familial, Centres Médico Psychologique...)

Les Ressources financières

- Accompagner le jeune vers les dispositifs et aides financières (Fonds d'Aide aux Jeunes, chèques services, aide régionale pour permis de conduire, aide aux chômeurs non secourus, relais vers association caritatives ...) Aide au projet jeunes (CAF)
- Aider le jeune à devenir autonome dans sa gestion budgétaire : ex : régularisation d'un compte bancaire, ateliers de gestion des ressources financières, relais vers travailleurs sociaux

Le Logement

- Informer sur le jeune sur les procédures et aides existantes : dispositifs d'hébergement et de logement (privé, FJT, bailleurs sociaux.), aides au logement (CAF, Visale ...), demandes de logement social
- Appuyer le jeune dans sa demande de logement : aide aux démarches administratives. Mise en relation avec les institutions pertinentes (115, centres d'hébergement, etc.)
- Gestion avec Dordogne Habitat d'un logement en colocation sur Thiviers

La Mobilité

- Augmenter les capacités du jeune à penser sa mobilité
- Aider le jeune à accéder à des moyens et service de mobilité location de 2 roues, covoiturage, tarifs réduits SNCF, réseaux Bus
- Mobilisation d'aides financières : chèques mobilité, aides au permis de la Région
- Informer sur la mobilité européenne et internationale (lien avec la plateforme So mobilité, des associations locales et témoignage de jeunes partis à l'étranger)
- Proposer et favoriser les expériences à l'étranger (chantiers éducatifs avec Sem et Vol, stages, service européen...)

Les Loisirs-Sport-Culture et Interculturalité

- Faire connaître les ressources d'activités de loisirs, de sport et de culture : informer sur les offres culturelles, affichage d'initiatives locales
- Accompagner des jeunes sur des événements pour faire vivre des expériences (ex Lab'Opera)
- Proposer des initiatives permettant de découvrir une dimension culturelle sur le territoire avec d'autres partenaires (ex : créations théâtrale, vidéo, festivals de musique ...)
- Permettre la découverte de « l'autre », de culture différente, par l'échange avec les jeunes migrants accompagnés et par l'expérience internationale.

Un niveau d'accompagnement « à la main du jeune »

Le jeune choisit au fur et à mesure le niveau d'engagement qu'il souhaite avec la mission locale. Il peut moduler le niveau d'accompagnement souhaité en fonction de ses attentes et des propositions qui lui sont faites. 3 niveaux sont possibles :

1. La sollicitation ponctuelle et l'accès libre aux centres ressources

2. Un accompagnement contractualisé « Socle » :

- **Le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers Emploi et l'Autonomie (Pacea)** : accompagnement socle de la Mission Locale, il permet au jeune et au conseiller de s'engager dans une relation réciproque permettant l'élaboration d'étapes successives à partir de la situation et des attendus du jeune (diagnostic partagé) . Le Pacea permet un soutien financier ponctuel.
- **Le Parcours d'Accompagnement vers l'Emploi (PAE)** accompagnement du demandeur d'emploi délégué par Pôle Emploi à la Mission Locale

3. Un accompagnement renforcé :

- **Le Contrat Engagement Jeune** accompagnement intensif de 3 à 6 mois renouvelable. Le jeune s'engage à 15 h d'activité hebdomadaire au sein des ateliers de la Mission Locale ou sur d'autres démarches : des périodes en entreprises et des regroupements hebdomadaires. Le CEJ permet l'accès à une allocation mensuelle (sous conditions de ressources)

Pour les jeunes ne souhaitant pas s'engager dans aucune forme de contractualisation l'accompagnement par **un conseiller référent reste possible** (dans la limite des 26 ans).

Collaborer avec les entreprises

Sur un territoire composé majoritairement de TPE et PME, la Mission Locale agit dans une collaboration fine avec les entreprises de son territoire pour répondre à leurs besoins et travailler ensemble à l'intégration des jeunes dans l'entreprise. Elle n'intervient pas comme prestataire de service mais comme un partenaire qualifié, agissant en complicité avec un réseau d'entreprises mobilisées pour l'emploi des jeunes.

Mobiliser les employeurs du territoire pour l'emploi des jeunes

- Entretien d'une relation employeur individualisée
- Animation d'un réseau d'employeurs Ex : Petit-déjeuner infos nouvelles mesures, sollicitation employeurs pour des interventions métiers journée sports... etc.
- Dispenser une information de premier niveau aux employeurs sur leurs interlocuteurs potentiels dans le cadre de leur recrutement, leurs compétences, et leurs procédures. Informer les employeurs sur les interlocuteurs et compétence institutionnels

Information, conseil et appui en matière de politiques et dispositifs de l'emploi

- Dispenser des informations générales.
- Proposer un conseil individualisé. Ex : analyse des bénéfices et des incidences des dispositifs pour l'employeur
- Appuyer à la mobilisation des dispositifs

Information, conseil et appui en matière de compétences et de formation

- Dispenser une information générale sur les pratiques et dispositifs
- Dispenser un conseil individualisé.
- Evaluer et formaliser les besoins en compétences et en recrutement des employeurs
- Analyser et qualifier les besoins
- Aide à la formalisation des fiches de poste
- Adapter les fiches de poste aux jeunes disponibles sur le territoire

Aider au recrutement de candidats jeunes

- Identifier et proposer des profils des candidats ciblés
- Assurer une mise en relation individuelle ou collective (job dating, forums...)
- Préparer des candidats : formations (pré qualifiantes, qualifiantes), PMSMP, coaching...
- Aider aux démarches de recrutement.

Soutien et médiation dans l'emploi

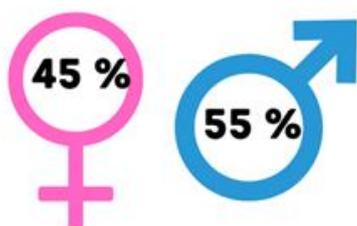
- Aider au maintien dans l'emploi
- S'assurer que les freins périphériques à l'emploi sont levés en orientant le jeune vers la réponse pertinente, interne ou externe à la Mission Locale. Ex : écoute santé, location deux roues...
- S'assurer que la situation du jeune est adaptée (formation, dispositif, etc.) :
- Entretiens jeune et Mission Locale réguliers (sur site ou téléphonique)
- Entretiens employeurs et Mission Locale
- Médiation entre l'employeur et le jeune. Ex : pour prévenir une rupture de contrat, à propos des conditions et relations de travail

Les chiffres Clefs 2022

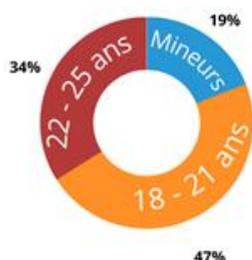
829

Jeunes accompagnés

- 8 entretiens en moyenne par jeune et par an
- dont 291 jeunes pour la première fois



Age



Notre public

56 % habitent chez leurs parents

38 % ont le permis B

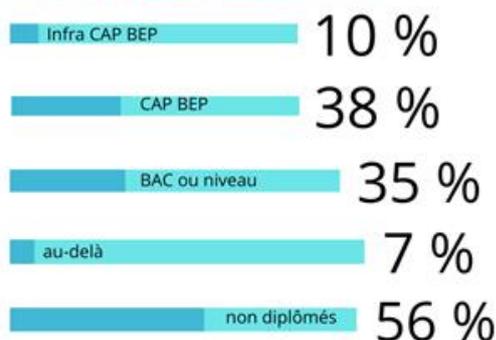
61 % n'ont aucun moyen de transport

5 % "travailleurs handicapés"

7 % "bénéficiaires du RSA"

LES CHIFFRES CLEFS 2022

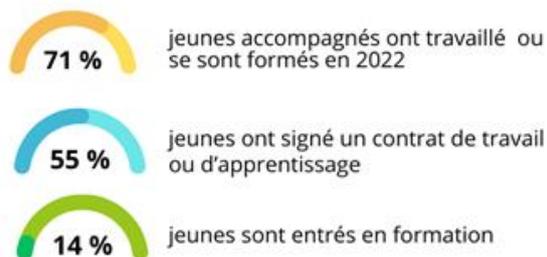
Niveaux scolaires



Dispositifs d'accompagnement

- 539 jeunes en PACEA
- 154 jeunes en CEJ
- 90 en contrat d'apprentissage

Accès à l'emploi et à la formation



Partenaires entreprise

- 94 entreprises sont en lien avec la Mission Locale

Plan Stratégique 2023-2026

2 principes fondamentaux à défendre et à faire vivre :

1. **L'attachement au principe associatif** de la Mission Locale et à son éthique partagée
2. **Le maintien d'une Mission Locale implantée au cœur d'un territoire rural**, animant une intervention au plus près des acteurs.

Et 4 orientations :

1. Faire reconnaître la spécificité d'intervention de la Mission Locale caractérisée par l'accompagnement global des jeunes
2. Développer les collaborations et les coopérations avec tous les acteurs du territoire
3. Maintenir les capacités d'intervention et renforcer la structuration interne
4. Asseoir notre intervention avec les entreprises locales





Orientation 1

Faire reconnaître la spécificité d'intervention de la Mission Locale caractérisée par l'accompagnement global des jeunes

1. Se positionner en expert sur l'accompagnement des jeunes

Actions prioritaires :

- Avoir un « Espace d'accueil convivial » au sein de la Mission Locale
- Impulser des actions jeunesse (avec et pour les jeunes : forum, films, rallye, ...)
- Renforcer l'accès à la formation continue pour les salariés
- Poursuivre le développement des relations avec l'Education Nationale

Autres actions à mener :

- Mettre en place des conférences (telles « comprendre et manager les jeunes générations »)
- Rendre visible l'accompagnement par la Mission Locale des jeunes en création d'activité et valoriser leurs initiatives
- Mettre en valeur la Labélisation de la Mission Locale

2. Continuer à promouvoir la Mission Locale

Actions prioritaires :

- Poursuivre le forum MET
- Créer des évènementiels associant les jeunes (conférences, ciné débat, ...)
- Communiquer auprès des élus du territoire sur « ce qu'est la ML »

Autres actions à mener :

- Réaliser des témoignages des parcours de jeunes et permettre l'élaboration de paroles collectives
- Définir un plan de communication
- Aller vers les jeunes « hors les murs »
- S'appuyer sur un réseau des jeunes référents à créer (ambassadeurs)

3. Favoriser l'ouverture au monde et l'intégration des jeunes en développant l'éducation à la citoyenneté, l'éco-responsabilité, la mobilité, la culture, l'interculturalité. Lutter contre la fracture numérique et renforcer le volet Santé.

Actions prioritaires :

- Favoriser la mobilisation des jeunes en priorisant les mises en situation « de Faire » dans un maximum d'animations
- Saisir des opportunités et favoriser des rencontres pour des échanges entre jeunes et élus
- Proposer aux jeunes des expériences concrètes de mobilité (locales, régionales, internationales)

- Renforcer les actions de prévention et ateliers santé
- Pérenniser le Point Ecoute (pouvoir proposer une écoute psychologique)
- Maintenir et développer de l'information avec le Centre de Santé Sexuelle

Autres actions à mener :

- Poursuivre les ateliers numériques
- Repérer et travailler avec les conseillers numériques et France service
- Aller à la rencontre des familles sur différents sites ou évènements
- Développer des ateliers citoyenneté

4. Renforcer la participation des jeunes en tant qu'acteurs au sein de la Mission Locale

Autres actions à mener :

- Constituer et animer un réseau de jeunes référents (ambassadeurs)
- Envisager un conseil de jeunes



Orientation 2

Développer les collaborations et les coopérations avec tous les acteurs du territoire

1. S'appuyer et faire connaître l'offre associative et locale aux jeunes

Autres actions à mener :

- Identifier les associations du territoire (annuaire) et Développer un réseau de référents associatifs
- Faire connaître et accompagner les jeunes sur les activités locales culturelles
- Proposer des rencontres ponctuelles avec les associations locales
- Organiser « un jour, une asso » (sur une semaine découverte)
- Repérer les évènements locaux, favoriser des passerelles pour du bénévolat

2. Intervenir comme expert et ressource avec les Communautés de Communes

Actions prioritaires :

- Poursuivre et Développer des collaborations avec les services jeunesse
- Organiser des opportunités de rencontres élus et jeunes

3. Maintenir et expérimenter des actions communes avec d'autres acteurs locaux

Actions prioritaires :

- Développer un projet commun inter acteurs comme Métamorph'Ose, sur la mobilité ou d'autres thématiques

Autres actions à mener :

- Investir les Journées de la Citoyenneté
- Création d'un comité jeunes au sein de la ML
- Organiser des rencontres sportives
- Être présent et acteur sur les forums

4. Contribuer aux choix d'orientation de tous les jeunes du territoire et accompagner les ruptures de parcours

Actions prioritaires :

- Mener des actions spécifiques (prévention et accompagnement) en direction des décrocheurs scolaires

Autres actions à mener :

- Développer les rencontres avec les directeurs d'établissements scolaires et les conseillers d'orientation
- Intervenir dans et devant les établissements scolaires



Orientation 3

Maintenir les capacités d'intervention et renforcer la structuration interne

1. Obtenir le label « Mission Locale »

Actions prioritaires :

- Démarrer le processus de labellisation fin d'automne 2023
- Articuler points d'amélioration issus de l'Audit avec le plan stratégique 2023 2026
- Lancement du registre RGPD, en articulation avec la démarche régionale mutualisée dès 2023 et conduire la mise en conformité

2. Rénover la structuration de l'équipe

Autres actions à mener :

- Renforcer le lien administrateurs/salariés
- Inclure des administrateurs dans des événements portés par la Mission Locale
- Organiser un temps dédié entre salariés et administrateurs
- Affiner et rendre lisible les références et délégations internes
- Développer du temps dédié à des échanges/analyses de pratiques
- Optimiser le plan de formation de salariés
- Envisager un chargé de communication dédié ou une ressource de type "Community Manager"
- Améliorer la communication interne

3. Anticiper les évolutions de l'équipe salariée

Actions prioritaires :

- Anticiper le renouvellement de la Direction

4. Poursuivre l'engagement des administrateurs et leur renouvellement

Actions prioritaires :

- Anticiper les changements de présidence et responsabilités associatives à venir en 2026
- Rencontres entre administrateurs délégués et conseillers intervenants sur leur Communauté de Communes
- Favoriser l'implication des EPCI au sein du CA et anticiper les renouvellements

5. Garantir notre projet associatif et stratégique dans le cadre de France Travail

Actions prioritaires :

- Adopter une organisation entre Missions Locales permettant la participation active au pilotage à l'échelle départemental et du bassin d'emploi
- Participer à la construction locale, en étant porteur notre projet associatif

6. Maintenir et adapter l'organisation délocalisée

Actions prioritaires :

- Créer un support de communication dédié de présentation de notre offre de service
- Meilleure identification de la ML dans les locaux de permanence
- Développer une offre de service ajustable en délocalisé
- Formaliser le cahier des charges des conditions d'accueil sur les permanences
- Hybrider certaines interventions entre présentiel et distanciel

7. Obtenir des locaux adaptés : attractifs pour les jeunes et qualitatifs pour l'équipe

Actions prioritaires :

- Avoir des espaces conviviaux pour les jeunes

Autres actions à mener :

- S'inscrire dans un projet d'une communauté de commune pour des nouveaux locaux dans un espace type "Pôle Jeunesse "ou Espace visible et fréquenté par les jeunes
- Disposer suffisamment de bureaux d'entretien
- Formaliser le cahier des charges des conditions d'accueil minimales des permanences

8. Sécuriser le modèle économique

Actions prioritaires :

- Re-diversifier nos sources de financement
- Interpeller le Département et les EPCI sur l'évolution de leur contribution dès 2024
- Conduire la campagne taxe d'apprentissage auprès des entreprises locales

Orientation 4

Asseoir notre intervention avec les entreprises locales

1. Poursuivre le travail de rapprochement entreprises/jeunes

Actions prioritaires :

- Renforcer le format des visites découvertes type « 3 jours pour l'emploi »
- Continuer à expérimenter des formats de rencontres originaux favorisant l'échange (double regard, petits déjeuners...)

2. Apporter l'expertise de la Mission Locale auprès des entreprises

Actions prioritaires :

- Participer à la dynamique des clubs d'entreprises existants et émergents
- Participer à la construction de solutions de recrutement avec les entreprises locales

Autres actions à mener :

- Sensibiliser et faire partager les pratiques nouvelles des entreprises sur de nouveaux modes de recrutement/management
- Impulser des échanges de pratiques sur l'intégration de jeunes
- Apporter de la connaissance sur la jeunesse du territoire

